

SÉRIE
RENTRÉE
DES
CLASSES
4/5

Exclus pour cause médicale

Les écoliers souffrant d'une série d'affections listées par le législateur peuvent se retrouver bannis des cours le temps de guérir. Il s'agit d'éviter des épidémies gênantes voire, dans certains cas, très dangereuses.

Avec le retour à l'école re-surgit le spectre des affections liées à la vie en collectivité, des plus bénignes comme les poux, aux plus graves comme la méningite à méningocoques. Pour contrer les risques d'épidémies, le législateur a prévu d'exclure temporairement les écoliers frappés par l'une ou l'autre maladie figurant dans une (longue) liste. Les « mesures de prévention des maladies transmissibles dans le

milieu scolaire et étudiant » viennent d'ailleurs de faire l'objet

d'une annexe publiée au *Moniteur*. « La plupart de ces maladies entraînent une éviction scolaire jusqu'à la guérison de l'élève, note le P^r Françoise Smets, pédiatre aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Et le retour au cours n'est bien souvent autorisé que sur certificat médical attestant que l'enfant ou l'adolescent est remis sur pied et ne pré-

sente plus de risque de contagion. »

Nous détaillons ici les dix causes médicales les plus communes pouvant déboucher sur une mise à l'écart de l'école. Des affections classées des plus bénignes aux plus graves qui, pour une partie d'entre elles, pourraient disparaître des classes si la couverture vaccinale était meilleure. On songe à la rougeole et à la coqueluche notamment. A vos piqûres de rappel... ■

JULIEN BOSSELER

POUX

Eviction de 3 jours maximum en cas de persistance

Ces parasites s'installent sur le cuir chevelu de l'enfant, ce qui lui occasionne des démangeaisons sans gravité. Les poux sont fréquents en milieu scolaire et passent rapidement d'élève en élève par contact direct ou via des bonnets ou des écharpes qu'on s'échange. Les poux ne sont en rien liés à un manque d'hygiène. Les groupes à risques sont les enfants à cheveux longs et ceux issus de populations précarisées, bien que les poux ne fassent aucune distinction de classes sociales. Leur prolifération cause du souci car d'une part les élèves touchés peuvent souffrir du regard des autres et d'autre part, s'en débarrasser est fastidieux. Il faut appliquer une lotion capillaire ou retirer les parasites avec un peigne spécial, suivi d'un shampoing.

GALE

Eviction jusqu'à la guérison

Cette maladie dermatologique infectieuse est provoquée par un acarien dont l'homme est l'hôte principal. Elle se transmet par contact direct ou par de la literie ou des vêtements. Elle engendre des lésions qui démangent aux poignets, aux coudes, aux genoux, aux fesses ou encore au pli inguinal. La gale est contagieuse dès sa période d'incubation comprise entre deux et six semaines. Bien qu'elle soit bénigne (sauf pour les personnes immunodéprimées), cette maladie pose souci car son dépistage est difficile et qu'elle peut vite tourner à l'épidémie en milieu scolaire et en dehors. Heureusement, elle est assez rapide à soigner à l'aide d'une crème, mais impose un gros nettoyage de l'environnement de l'enfant contaminé.

TEIGNE

Eviction en cas de non-traitement

Il s'agit d'une mycose superficielle qui attaque surtout le cuir chevelu. Touchant principalement les enfants de 3 à 12 ans, la teigne se caractérise par des plaques blanches et la perte des cheveux sur ces zones. Comme celles-ci démangent, le jeune malade se gratte et s'expose ainsi à un risque de surinfection cutanée. La teigne se transmet par contact direct ou par l'intermédiaire d'objets infectés. Si un cas se déclare au sein de la classe, il faut dépister tous les enfants car les porteurs ne présentent pas forcément de symptômes. C'est l'inconvénient principal de cette affection bénigne dont on ne guérit qu'au moyen d'un antifongique. Ce traitement éradique la teigne en quelques jours à peine.

VARICELLE

Eviction jusqu'à ce que les lésions atteignent le stade de croûtes

Cette affection virale se caractérise par un malaise général suivi de l'apparition sur tout le corps (sauf les régions palmoplantaires) de vésicules contenant un liquide hautement contagieux. Il y a d'ailleurs près de 9 chances sur 10 pour qu'un malade transmette le virus à sa famille. Relativement courante chez les enfants de 0 à 4 ans, la varicelle n'entraîne que rarement des complications (1 à 5 cas sur 1.000 nécessitent une hospitalisation). Mais elle comporte des risques élevés d'épidémie, puisque les malades restent contagieux 3 semaines après le début des symptômes en cas de non-traitement ou 5 jours après le début de la prise d'antibiotiques.

COQUELUCHE

Eviction durant 5 jours à compter du début de la prise d'antibiotiques

En recrudescence depuis 3 à 4 ans, surtout en milieu scolaire, cette maladie bactérienne cause les mêmes symptômes qu'un rhume, accompagnés d'une toux gênante. Transmise par microgouttelettes salivaires, la coqueluche n'entraîne pas de complications pour le malade, mais représente un risque pour les bébés de moins de 6 mois, les femmes en fin de grossesse, les personnes immunodéprimées et les malades cardiovasculaires chroniques. Or la coqueluche est contagieuse durant 3 semaines si elle n'est pas traitée ou 5 jours à dater de la prise d'antibiotiques. Pour éviter que les autres enfants de la classe infectent les personnes à risques, on leur administre d'office un antibiotique.

HÉPATITE A

Eviction durant 15 jours à partir de l'apparition des symptômes

Ce virus se transmet par voie féco-orale : par absorption d'aliments souillés ou par contact avec des individus ne s'étant, par exemple, pas lavé les mains après avoir été à selle. L'hépatite A se loge dans le foie et entraîne de la fatigue, de la fièvre, une perte d'appétit, des urines foncées, des selles décolorées et, dans 10 % des cas, un jaunissement de la peau. Il arrive une fois sur cent que la maladie prenne une forme fulminante nécessitant une hospitalisation. Il est possible aussi que, chez les jeunes enfants, elle ne se traduise par aucun symptôme. Très contagieuse, cette affection doit être déclarée aux autorités sanitaires qui ont enregistré 57 cas en Wallonie l'an dernier et 95 rien que pour les deux premiers trimestres de 2014. Bien qu'elle présente des risques prégnants d'épidémie, l'hépatite A n'est pas une maladie dangereuse. On en guérit spontanément, accompagné d'un traitement pour soulager les symptômes.

SCARLATINE

Eviction 24 heures à dater du début des antibiotiques

Cette infection à streptocoques prend soit une forme bénigne, soit une forme plus invasive. Ses premiers symptômes ressemblent à ceux d'une angine : fièvre, maux de gorge et langue framboise (rouge avec des dépôts blancs). Suit une éruption cutanée dans le cou, sur la poitrine, sur l'abdomen puis dans le dos et, enfin, aux extrémités (sauf à la plante du pied et dans la paume de la main). De la nausée et des vomissements complètent le tableau de cette maladie essentiellement infantile : elle touche surtout les moins de 15 ans. La scarlatine est très contagieuse, principalement à ses débuts. Et le sujet infecté est susceptible de la transmettre jusqu'à 21 jours après l'apparition des premiers symptômes s'il n'est pas traité avec des antibiotiques.

ROUGEOLE

Eviction jusqu'à la guérison

Cette maladie virale peut entraîner de sévères complications. D'ailleurs, 20 à 30 % des personnes infectées finissent à l'hôpital. Classiquement, fièvre, toux et conjonctivite précèdent une éruption cutanée maculopapuleuse. Mais, dans 0,1 à 0,5 % des cas, cette affection, transmise par sécrétion nasale ou par salive, dégénère en redoutable méningo-encéphalite. Elle peut, en outre, représenter pour la femme enceinte un risque d'accouchement prématuré ou de mort du fœtus. En 2011, une épidémie de rougeole s'est déclarée en Europe : 28.000 cas, dont huit fatals, ont été répertoriés. La Belgique a dénombré 650 malades, dont 60 % de moins de 15 ans. Pour protéger les camarades de classe d'un élève souffrant de la rougeole, on leur administre un vaccin dans les 72 heures après l'exposition initiale.

TUBERCULOSE

Eviction le temps de ne plus être contagieux

On pourrait penser que le bacille de Koch appartient au passé. Erreur ! Il est toujours bien présent en Belgique, insiste le Fonds des affections respiratoires (Fares). Ainsi, l'an dernier, a-t-on dénombré 60 malades de la tuberculose qui fréquentaient le milieu scolaire. Et il faut savoir que les enfants de moins de 5 ans sont particulièrement susceptibles de développer la maladie. Transmis par voie aérienne, le bacille de Koch vient se loger, dans 70 % des cas, au niveau des poumons. Mais il peut atteindre tous les organes du corps, y compris les os ou le cerveau. Dure à diagnostiquer, la tuberculose pulmonaire entraîne de la toux accompagnée de crachats ensanglantés, d'une perte de poids et de sudations nocturnes. Le traitement, à base d'antibiotiques, est particulièrement long : jusqu'à 6 mois. Mais il est indispensable car si la tuberculose n'est pas soignée, elle se termine par le décès de la personne infectée. Le temps que le malade ne soit plus contagieux (cela peut prendre environ deux semaines), il doit être écarté de la collectivité pour éviter tout risque d'épidémie

MÉNINGITE

Eviction jusqu'à la guérison

Le méningocoque est probablement la bactérie la plus redoutée en milieu scolaire car elle peut déboucher sur une méningite mortelle. La majorité des enfants qui développent la maladie sont d'ailleurs hospitalisés. Cette infection bactérienne grave se transmet de personne à personne par contacts étroits (être à moins d'un mètre du porteur durant quatre heures consécutives, ou par échanges intimes, comme des baisers. En cas de méningite à méningocoques dans une école, le service de santé de celle-ci intervient immédiatement pour identifier les élèves qui ont été en contact rapproché avec le malade car il faut leur administrer un antibiotique à titre préventif. Dans les classes maternelles, tous les enfants doivent suivre ce traitement. En primaire et en secondaire, il y a en principe un ciblage des jeunes les plus proches du souffrant. Mais, dans les faits, c'est l'ensemble des compagnons de classe qui bénéficient de l'antibioprophylaxie afin de réduire le plus possible les risques sanitaires. L'an dernier en Belgique, sept personnes sont décédées des suites d'une méningite.